

Précis



BANQUE MONDIALE DÉPARTEMENT DE L'ÉVALUATION DES OPÉRATIONS HIVER 2002 NUMÉRO 208

Améliorer l'efficacité de l'aide au développement en Inde

Plus d'un quart de la population pauvre de la planète (soit 300 millions de personnes) vivent en Inde ; la réalisation de l'objectif de développement pour le millénaire qui est de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015 dépendra donc dans une mesure fondamentale des résultats obtenus par cette dernière au plan économique et social. L'Inde, qui est aujourd'hui plus ouverte à l'économie mondiale et plus réceptive aux conseils stratégiques venus de l'extérieur, a établi de solides bases pour assurer son développement. Il lui faut toutefois encore mener à bien un important programme de réformes, tant au niveau fédéral qu'à celui des États.

L'Inde est l'un des membres fondateurs de la Banque mondiale et reste l'un de ses emprunteurs les plus importants et les plus influents. La Banque, qui est sa principale source extérieure de capitaux à long terme, lui a aussi fourni une importante assistance hors prêts et a financé une part non négligeable de ses investissements publics. Les financements consentis entre 1950 et juin 2000 s'élèvent au total à 53,8 milliards de dollars au titre de 412 projets, et proviennent à parts égales de l'Association internationale de développement (IDA) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).

Les engagements annuels de la Banque en Inde se sont établis à 1,6 milliard de dollars en moyenne pour les exercices 97-00

(54 % pour l'IDA et 46 % pour la BIRD). Toutefois, si l'Inde n'avait pas fait l'objet de sanctions et si la politique nationale avait donné des résultats satisfaisants, la proportion des financements de la BIRD dans le total aurait été sensiblement plus élevée et le panachage des conditions moins favorable.

Au terme d'une évaluation récente de l'efficacité de l'aide au développement fournie à l'Inde dans les années 90, l'OED est parvenu à la conclusion que la Banque avait eu un impact positif mais aurait pu mieux faire. L'institution, qui a recentré ses efforts au cours des dernières années sur la réduction de la pauvreté rurale, les réformes menées au niveau des États et la participation, s'oriente néanmoins dans la bonne direction.



Les résultats obtenus au plan du développement en Inde

Dans les années 70, le revenu moyen par habitant a progressé de moins de 1 % par an et le pourcentage de la population vivant dans la pauvreté a oscillé autour de 50 %. L'accélération de la croissance par habitant dans les années 80, estimée à 3,5 %, a permis de ramener la proportion de pauvres à environ 34 %. Cette amélioration n'a toutefois pas duré car elle a été obtenue au prix de dépenses publiques excessives et du financement du déficit budgétaire aux taux du marché. Les années 90 ont été marquées par la tension entre des accomplissements économiques et sociaux importants, d'une part, et le maintien de régimes du commerce et de l'investissement fermés, de déséquilibres budgétaires et d'un secteur public très lourd, d'autre part. Malgré l'allongement de l'espérance de vie, le recul de la mortalité infantile, le ralentissement de la croissance démographique et l'accroissement de la scolarisation primaire, l'Inde affiche de moins bons résultats pour ces importants indicateurs sociaux que la Chine et d'autres pays en développement.

La crise de la balance des paiements, l'effondrement de l'Union soviétique et de son modèle de développement, ainsi que l'exemple des réformes et du succès économique de la Chine ont permis aux réformateurs de prendre les commandes en 1991 et de déréglementer le commerce et l'investissement. Cette nouvelle approche devait accroître la compétitivité de l'Inde sur les marchés mondiaux et permettre au secteur privé de jouer un plus grand rôle dans le développement de l'Inde en offrant aux investisseurs locaux et étrangers un cadre des affaires et une réglementation fiscale plus favorables, en autorisant des intérêts privés à investir dans le secteur des infrastructures, en réformant les entreprises publiques et le secteur financier, et en assouplissant le contrôle des prix. Le gouvernement a également élargi son programme de lutte contre la pauvreté.

La croissance économique a rapidement repris et s'est poursuivie même pendant la crise qui a secoué l'Asie de l'Est en 1997. Les indicateurs sociaux se sont aussi améliorés. Toutefois, l'Inde n'est pas parvenue à poursuivre la réforme budgétaire ni à procéder à des réformes structurelles dans les autres secteurs. Elle n'est pas non plus parvenue à réduire sensiblement la pauvreté rurale à cause de la faiblesse de la croissance dans les États du nord et de l'est du pays et de l'absence d'une stratégie efficace de développement agricole et rural.

Quelques États ont sensiblement réorienté leur action et procédé à des réaménagements institutionnels dans la deuxième moitié de la décennie, mais l'Inde a encore un gros effort de réforme à mener au niveau tant du gouvernement fédéral que des États pour réduire le déficit budgétaire, rationaliser l'administration, élargir l'assiette fiscale et améliorer l'administration fiscale, renforcer la gouvernance, assouplir une législation du travail qui offre trop de protections, réformer la législation archaïque relative aux

Encadré 1 : Études économiques sur les pratiques optimales : pour associer l'analyse et le dialogue sur l'action à mener

Une commission d'examen du Groupe d'assurance de la qualité (QAG) a estimé que le rapport *Uttar Pradesh: from Fiscal Crisis to Renewed Growth* (Banque mondiale 1998) était un exemple d'application des meilleures pratiques (en ce qui concerne la pertinence, la qualité et la forme du rapport, et son impact probable) pour les raisons suivantes :

- Le gouvernement de l'État a demandé de son propre chef que ce rapport soit préparé, sans y avoir été poussé par les services de la Banque.
- La Banque a mis sur pied une équipe de haut niveau réunissant un ensemble approprié de compétences.
- Les services de la Banque et les représentants de l'État ont collaboré à cette étude sur un pied d'égalité.
- La cogestion des tâches a favorisé les relations avec le client à Delhi et avec les spécialistes du secteur à Washington.
- Le directeur des opérations pour l'Inde a joué un rôle prépondérant en donnant son appui au dialogue avec le client, en fournissant les ressources nécessaires et en guidant l'élaboration du rapport.
- Les responsables de la Banque et les chefs d'équipes de projet avaient une idée claire du contexte, des objectifs et de la portée de l'étude, qui avaient été évalués par les autorités locales.
- Le rapport a intégré les connaissances et les perspectives sectorielles dans le cadre macro-économique et budgétaire de manière systématique et cohérente, tout en tenant compte des circonstances locales.
- La faisabilité politique des recommandations a été évaluée auprès de politiciens.
- La stratégie de diffusion du rapport a ménagé les sensibilités politiques, tout en assurant la circulation du rapport en dehors des cercles bureaucratiques. L'État a publié et diffusé les recommandations de manière appropriée pour éviter toute opposition aux recommandations qui aurait été motivée par le fait que lesdites recommandation « auraient été voulues par la Banque ».

faillites et aux liquidations de sociétés, éliminer les graves distorsions qui continuent de faire obstacle aux exportations, réformer l'agriculture, appliquer les mesures de protection de l'environnement, améliorer les services sociaux et lutter contre l'exclusion de castes et des femmes du processus de développement économique.

Évolution des rapports entre l'Inde et la Banque

Après des débuts harmonieux dans les années 50, les rapports entre la Banque et l'Inde se sont quelque peu dégradés, l'Inde éprouvant un certain ressentiment envers l'institution qui, à son avis, s'ingérait de manière excessive dans ses affaires et se montrait tour à tour déterminée puis réticente à promouvoir un changement d'orientation. À la fin des années 70, les vues de l'Inde et de la Banque s'étaient rapprochées. La Banque avait donné son adhésion aux priorités de développement formulées par l'Inde, et celle-ci avait entrepris d'alléger sa bureaucratie.

Durant les années 80, la Banque s'est davantage souciée de transférer des ressources que de savoir si ces ressources étaient utilisées de manière efficace. De l'avis général, l'Inde devait adopter un nouveau modèle de gestion économique, mais la direction de la Banque n'a pas voulu s'attarder sur les résultats décevants de la politique indienne de crainte de compromettre les importantes opérations de financement qu'elle poursuivait avec cet important client. Souvent, les projets financés par la Banque ne cadraient ni avec les analyses économiques et sectorielles ni avec les conseils de l'institution. Par exemple, la Banque a continué à accorder des financements à des entreprises publiques produisant de l'acier, du ciment ou des engrais, à des institutions de crédit rural précaires et à des compagnies d'électricité étatiques inefficaces qui fournissaient gratuitement l'électricité, contribuant ainsi aux graves problèmes financiers de leur État (la figure 1 décrit l'évolution des financements par secteur).

L'aide fournie par la Banque dans les années 90

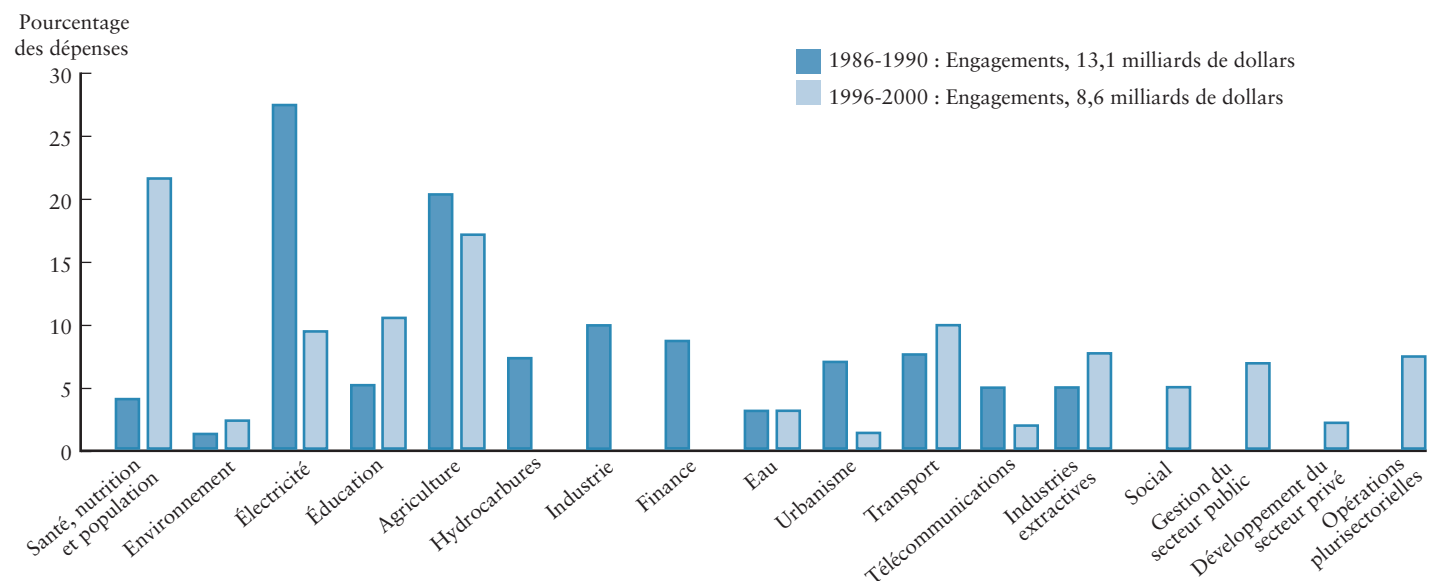
Le gouvernement se montrant désormais déterminé à procéder à un ajustement structurel, l'aide de la Banque est devenue beaucoup plus pertinente durant la crise macro-

économique de 1990-1991. Il ne s'agissait plus de changer l'état d'esprit des principaux homologues des grands ministères indiens mais d'aider le nouveau gouvernement réformateur arrivé au pouvoir à exécuter ses programmes, défi que la Banque a su relever pour l'essentiel.

La Banque a apporté un appui soutenu aux réformes au début des années 90, en approuvant dans un premier temps trois prêts à l'ajustement. Elle a développé son aide aux secteurs sociaux et redoublé d'efforts pour accroître la participation. Dans les secteurs poursuivant des politiques et affichant des résultats insatisfaisants au niveau du développement, la Banque a réduit ses financements (qui sont devenus pratiquement nuls dans le secteur de l'électricité) et entrepris des études sectorielles détaillées (sur l'irrigation et le développement rural, par exemple). Elle ne s'est cependant pas suffisamment penchée sur les carences des incitations agricoles, la situation des paysans pauvres sans terres, l'agriculture pluviale et les obstacles structurels au développement rural. D'autre part, elle a laissé passer des occasions de réformer les programmes de protection sociale et de mieux cibler les projets et les dépenses publiques sur les femmes et les pauvres.

Dans la deuxième moitié de la décennie, et plus particulièrement après 1997, la Banque a accordé une plus grande attention à la lutte contre la pauvreté. Elle a également concentré son aide sur les États déterminés à poursuivre l'effort de réforme (voir l'encadré 1 pour l'analyse des pratiques optimales). Elle s'est penchée de plus près sur les réformes sectorielles, a offert d'aider à mettre en place un cadre plus favorable à des investissements privés rationnels dans l'infrastructure, et a offert son appui pour faciliter la restructuration des programmes sociaux et doter les pauvres des aptitudes nécessaires pour participer à une

Figure 1 : Montant net des engagements par secteur, 1986-1990 et 1996-2000



Source : Données de la Banque

économie plus compétitive. Toutefois, elle ne s'est pas suffisamment penchée sur la gestion budgétaire, la réforme du secteur public et du système judiciaire, le rôle des femmes, l'amélioration de la politique agricole et le développement rural.

Résultat de l'aide fournie par la Banque

Bien que la Banque n'ait pas orienté son action sur la pauvreté rurale dans la première moitié des années 90, elle a fourni un appui opportun à l'ajustement structurel pour favoriser la reprise de la croissance économique qui était, à l'époque, l'objectif prioritaire. L'institution s'est également davantage préoccupée de la justesse des mesures et du cadre institutionnel du secteur énergétique et a accordé une attention considérable au développement humain. L'aide de la Banque est restée très pertinente dans la deuxième moitié des années 90 ; en effet, l'institution a porté son attention sur le bien-fondé des réformes et du cadre institutionnel au niveau d'autres secteurs (en particulier celui de l'eau) et des États, elle a réalisé une étude approfondie de la stratégie de développement rural de l'Inde et a examiné de plus près le programme de financement du développement social et de la lutte contre la pauvreté rurale. La pertinence de l'aide de la Banque s'est encore accrue au cours des trois dernières années car l'institution a reconnu l'urgente nécessité d'un ajustement budgétaire global, a mieux ciblé son action sur les États et privilégié les opérations à ce niveau, et a multiplié ses interventions décentralisées et participatives.

Les progrès accomplis en direction des objectifs stratégiques de la Banque dans les années 90 sont incontestables. Les réformes budgétaires et structurelles entreprises au début de la décennie avaient, dès le milieu des années 90, permis d'améliorer la cote de crédit de l'Inde, de stabiliser l'économie et d'accélérer la croissance. Des progrès ont également été réalisés au niveau de la rationalisation des prix et des institutions du secteur de l'électricité et, à un moindre degré, de celui de l'eau. Les indicateurs sociaux ont continué à s'améliorer. La pauvreté urbaine a reculé. Avec l'appui de la Banque mondiale et d'autres partenaires extérieurs, l'Inde a permis au marché et au secteur privé jouer un rôle plus important. L'Inde sort de l'isolement associé à une économie dirigée pour s'intégrer peu à peu dans l'économie mondiale.

Ceci étant, l'excellent bilan de l'assistance de la Banque dans le secteur de l'électricité, les bons résultats produits par l'intensification de la concurrence, l'ouverture sur l'extérieur et le rôle joué par le secteur privé dans les domaines de la santé et de l'éducation sont contrebalancés par l'impact limité de son action sur le développement urbain et rural, le développement du secteur financier, la gestion du secteur public, la protection de l'environnement et la parité entre les sexes ; la portée réduite des analyses de haute qualité qu'elle a réalisées ; et les résultats médiocres des projets achevés (voir la figure 2). Par ailleurs, la stabilité macroéconomique est menacée depuis

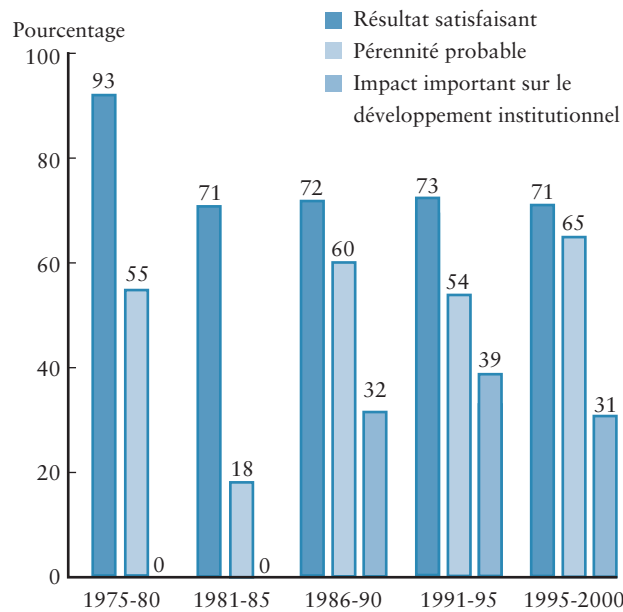
1997 par le déficit budgétaire. Le taux de croissance économique n'est plus que de 5 à 6 % depuis 1997 en raison, d'une part, du ralentissement des réformes structurelles et, d'autre part, des répercussions de la crise asiatique sur la compétitivité des exportations indiennes. La pauvreté n'a guère reculé et est particulièrement grave dans les zones rurales où les services sociaux et d'infrastructure sont inadéquats. Le programme de réforme est loin d'être achevé, dix ans après le rejet de l'ancien modèle de développement.

La stratégie d'assistance de la Banque est devenue nettement plus pertinente après 1997 car l'institution a recentré son action sur la réduction de la pauvreté, a fourni son aide aux États de manière plus sélective et a accordé une plus grande attention aux institutions et à la gouvernance. Toutefois, il est encore trop tôt pour évaluer l'efficacité de ces récentes initiatives, car les sanctions imposées à la suite des essais nucléaires ont compromis la mise en œuvre des éléments clés de la stratégie d'assistance. Il est notamment devenu plus difficile de discerner la relation de cause à effet entre le volume global des financements et les résultats macroéconomiques et sectoriels du pays, les réformes de l'infrastructure et la qualité des investissements publics. L'OED a donc jugé modeste l'efficacité de l'assistance de la Banque.

Au total, l'OED ayant déterminé que la pertinence de l'assistance de la Banque était *importante* mais que son efficacité était *modeste*, il a qualifié le résultat global de l'assistance de la Banque au cours des dix dernières années de modérément satisfaisant. L'impact de l'assistance de la Banque sur le développement institutionnel est également considéré modeste. Toutefois, la pertinence accrue de l'action de l'institution et les mesures prometteuses prises depuis la réorientation stratégique de son assistance en 1997, et notamment l'attention portée aux problèmes de gouvernance dans les États, la relation plus étroite entre l'efficacité des politiques suivies et des institutions, d'une part, et les financements consentis, d'autre part, et l'inclusion systématique des parties prenantes dans la conception, l'exécution et le suivi des projets, devraient se traduire par de meilleurs résultats à l'avenir.

On comprend mieux aujourd'hui la nécessité de poursuivre l'effort de réforme et l'intérêt de promouvoir la concurrence entre les États pour attirer l'investissement privé et stimuler le progrès économique et social (voir encadré 2). Toutefois, l'économie reste vulnérable aux chocs macroéconomiques, qui peuvent provoquer un renversement des réformes structurelles. Qui plus est, l'aptitude de l'économie à maintenir les taux d'investissement et de croissance actuels et à poursuivre la réduction de la pauvreté est compromise par la persistance d'importants déséquilibres budgétaires et les pressions actuellement exercées en faveur des dépenses militaires, la dégradation de l'environnement, le caractère populiste des subventions et de la politique commerciale, et une piètre gouvernance. La pérennité des avantages de l'assistance de la Banque, passée et actuelle, est donc incertaine.

Figure 2 : Évaluations par l'OED des projets, par niveau d'engagement, exercices 76-00



Note : L'impact sur le développement institutionnel n'a été évalué que dans le cas de 2 des 40 projets devant être achevés durant les exercices 76-80 qui ont été notés par l'OED. Cela n'a été le cas que de 12 des 44 projets évalués pour les exercices 81-85.

Source : Base de données de l'OED, décembre 2000.

Prochaines étapes

L'Inde a bâti de solides bases sur lesquelles asseoir son développement. À mesure qu'elle ouvre son économie au reste du monde, elle devient également plus réceptive aux contributions extérieures à ses politiques de développement. Les capacités et la crédibilité de la Banque restent importantes et l'Inde apprécie l'importance nouvelle accordée au transfert des connaissances. Il demeure toutefois absolument nécessaire que la Banque continue de procéder à un transfert de ressources de manière à avoir les capacités requises pour mener avec les autorités indiennes un dialogue sur les réformes des politiques et des institutions, et en influencer la conception et la mise en œuvre. Dans ce contexte, l'avantage comparatif de la Banque réside dans la possibilité de conjuguer les transferts de fonds et de connaissances (analyses et conseils stratégiques et techniques) axés sur les domaines qui ont un grand impact sur le développement.

Le principal défi qui se pose à la Banque consiste à présent à appuyer les profondes réformes poursuivies au niveau des États et du gouvernement central en effectuant des prêts à l'appui de réformes et des prêts-programmes, et en réalisant de solides études économiques et sectorielles faisant l'objet d'une diffusion à grande échelle. L'OED a validé les cinq piliers (ainsi que les critères d'octroi de prêt) de la Stratégie d'aide-pays (SAP) de 1997 et recommandé leur application intégrale :

- appui à l'effort de réforme dans les secteurs clés (notamment l'électricité, le développement rural, la gestion urbaine, l'approvisionnement en eau et l'assainissement des zones urbaines) ;
- recentrage de l'action sur la réduction de la pauvreté, notamment dans le cadre d'un important programme de prêts au secteur social et de nouvelles initiatives pour promouvoir la participation communautaire et les petits investissements effectués en réponse à la demande dans les districts les plus pauvres ;
- priorité accrue aux effets sociaux et environnementaux des opérations de la Banque ;
- développement du secteur privé, en particulier dans le domaine financier ;
- concentration de l'assistance sur les États et les programmes résolument favorables à l'effort de réforme.

La Banque devrait établir un lien entre le volume total de ses financements et la discipline budgétaire exercée par le gouvernement central, les progrès accomplis au plan des réformes structurelles dans l'agriculture et à la mise en œuvre d'une stratégie efficace de développement rural, deux conditions nécessaires à la réduction de la pauvreté dans les campagnes. De même, les prêts sectoriels devraient être subordonnés à la signature d'accords sur les politiques sectorielles et les cadres institutionnels. Les nouveaux financements devraient bénéficier essentiellement aux États réformateurs dont le gouvernement a accepté une stratégie d'aide, mais la Banque devrait poursuivre un dialogue intensif sur l'action à mener avec le gouvernement central et financer des analyses consacrées aux finances publiques, aux politiques et aux institutions des États qui ne procèdent pas à des réformes.

La Banque oriente davantage son assistance vers les pauvres depuis quelques années, mais elle devrait doubler ses efforts pour assurer un suivi systématique de l'impact des projets et des programmes qu'elle finance sur la pauvreté et la problématique hommes-femmes, et examiner systématiquement cette question même en dehors du secteur social. Elle devrait également aider les organismes publics à faire de même au niveau de leurs programmes de dépenses. Pour améliorer l'efficacité de l'aide extérieure et la sélectivité de ses programmes, la Banque devrait renforcer la coordination de l'aide dans les Stratégies d'aide-pays et dans les stratégies concernant les secteurs clés où il n'y a pas suffisamment de consultations entre les bailleurs de fonds et les organismes de développement (par exemple agriculture et développement rural).

Encadré 2 : Démarche adoptée par les parties prenantes

L'équipe chargée de l'évaluation de l'aide à l'Inde a mené des travaux sur le terrain en avril/mai 1999 et tenu une série de consultations un an plus tard à New Delhi. Ces travaux et consultations, ont donné lieu à une réunion de synthèse et à dix ateliers sectoriels auxquels ont participé des représentants des ONG, des milieux universitaires, des États et du gouvernement central, et d'organismes parapublics, ainsi que les conseillers sur l'évaluation de l'aide à l'Inde basés dans le pays. Les commentaires ont essentiellement porté sur les points suivants :

- **Accent sur les États réformateurs.** La proposition de concentrer l'assistance sur les États poursuivant un solide programme de réformes sociales et économiques a remporté une large adhésion. Toutefois, certains participants ont demandé si cette approche ne pénalisait pas les pauvres qui, pour une large part, vivent dans des États non réformateurs. Par ailleurs, de nombreux participants ont critiqué le manque de transparence des critères d'admissibilité des États et ont insisté sur la nécessité de collaborer avec les États non réformateurs en poursuivant avec eux un dialogue sur l'action à mener, en réalisant des analyses et en consentant des prêts au titre « d'îlots d'excellence ». Les conseillers pour l'évaluation de l'aide à l'Inde ont souligné que les financements de la Banque devraient être subordonnés à l'amélioration de la discipline budgétaire, au niveau tant du gouvernement central que des États.
- **Secteur de l'infrastructure et secteur social.** La plupart des participants se sont déclarés satisfaits par la répartition actuelle des prêts de la Banque (à part égale entre l'infrastructure de base, le secteur social et le secteur rural). Certains ont cependant fait valoir que la Banque aurait dû se limiter aux projets d'infrastructure (tels que le développement du secteur de l'électricité) en raison de l'avantage comparatif dont elle jouit, au lieu d'élargir son programme de prêts aux secteurs moins matériels du développement humain et social. D'autres ont indiqué qu'ils préféreraient axer les efforts sur les 125 districts les plus pauvres et sur la santé, l'éducation et les autres services sociaux.
- **Développement rural et pauvreté.** Malgré le soutien général en faveur de la recommandation de l'équipe d'évaluation de l'assistance à l'Inde selon laquelle il convenait de recentrer les efforts sur le développement rural et la pauvreté, certains responsables ont indiqué ne pas souscrire à l'opinion de l'équipe qui estime que la Banque ne s'est pas suffisamment penchée sur les obstacles stratégiques et institutionnels au développement rural et à la commercialisation agricole avant la fin des années 90, ajoutant que les données publiées sur la pauvreté ne décrivaient pas la réalité car elles ne comprenaient pas les dernières données (non publiées) qui indiquent un recul de la pauvreté rurale.
- **Impact sur le développement.** De nombreux participants ont reconnu l'impact positif des conseils et des analyses de la Banque sur le dialogue concernant l'action des pouvoirs publics en Inde, en particulier pour ce qui est de l'expérience internationale de la Banque, estimant cependant qu'une plus large diffusion de ces travaux serait souhaitable. Certains ont fait valoir que l'analyse par la Banque de la politique commerciale suivie vers la fin des années 80 avait été utile au plan de l'exécution technique, mais n'avait guère influé sur les nouvelles orientations nationales prises dans ce domaine au début des années 90. Les conseillers pour l'évaluation de l'aide ont souligné que l'analyse de la Banque avait encouragé, et non causé, ce changement d'orientation et, du reste, que tout effort dans ce sens aurait été futile et aurait même pu aller à l'encontre du but recherché. Tous se sont accordés à dire que le suivi et l'évaluation des projets avaient été insuffisants et que, de ce fait, il était difficile d'évaluer l'impact des efforts menés sur la réduction de la pauvreté.
- **Processus de la Banque.** Bien que les ONG se soient félicitées des principes adoptés par la Banque en matière d'environnement et de réinstallation, certains responsables ont estimé que, dans le cas de plusieurs projets, les mesures de sauvegarde imposées par la Banque avaient été trop contraignantes et appliquées sans discernement. Les responsables et les conseillers pour l'évaluation de l'aide ont également reproché à la Banque son « soutien excessif à la participation », qui empiète sur le pouvoir des chefs élus aux panchayat (conseils villageois), et engendre une certaine réticence à emprunter à la Banque pour les projets relatifs à l'énergie et à la construction de routes. Les longs délais de préparation et d'évaluation des projets ont également été critiqués.

Source : Consultations dans le pays, mars-avril 2000

Encadré 3 : Réaction de la direction

La direction de la Banque s'est demandé s'il était possible pour la Banque de procéder à un examen détaillé des dépenses publiques (comme l'a recommandé l'équipe d'évaluation de l'aide) et pour l'OED de réaliser une évaluation équilibrée de l'aide dans le cas d'un pays aussi vaste et aussi complexe que l'Inde. Elle a souligné que le programme de la Banque couvre certains des États les plus pauvres et les plus peuplés du pays (Uttar Pradesh) et que d'autres « États cibles » avaient également de vastes poches de pauvreté. Elle a néanmoins reconnu la nécessité d'axer davantage son assistance sur le développement rural et la pauvreté. La direction a ajouté que les équipes chargées de la stratégie et de l'évaluation de l'aide à l'Inde avaient travaillé en consultation et que la nouvelle SAP prenait en compte les enseignements tirés de l'évaluation de l'aide.

Encadré 4 : Réaction du Comité pour l'efficacité du développement (CODE)

Le sous-comité du CODE s'est félicité de cette étude détaillée, et a indiqué qu'il était particulièrement satisfait des consultations générales qui avaient accompagné son élaboration. Les membres du sous-comité ont exprimé le souhait de voir inclure systématiquement dans les évaluations d'aide aux pays un chapitre consacré aux réactions du gouvernement et de la société civile. Le sous-comité partage l'inquiétude soulevée par la lenteur à s'attaquer au problème de la pauvreté rurale et à mettre en œuvre une stratégie rurale et agricole, par le manque de coordination entre les bailleurs de fonds, et par la diffusion trop restreinte des études économiques et sectorielles. Ses membres ont également noté qu'ils étaient d'accord sur le principe d'aider les États moins performants en procédant à des études économiques et sectorielles et en offrant des programmes d'assistance technique, mais a néanmoins déclaré son adhésion à la réorientation récente du programme de la Banque en faveur des États plus performants et la sélection des interventions de la Banque sur la base de la volonté de réforme. Le président du sous-comité, représentant l'Inde, a noté que son gouvernement favorisait l'approche axée sur les États, mais ne souscrivait pas à la concentration exclusive des prêts à caractère social de la Banque dans les États cibles, d'une part, et à la subordination des financements aux réformes de l'agriculture et du développement rural, d'autre part.



Directeur général, Évaluation des opérations : *Robert Picciotto*
 Directeur, Département de l'évaluation des opérations : *Gregory Ingram*
 Responsable des évaluations-pays et des relations régionales : *Ruben Lamdany*
 Chef d'équipe : *Gianni Zanini*

- ▶ Ce *Précis* est fondé sur le rapport India: the Challenges of Development A Country Assistance Evaluation, de Gianni Zanini, Responsable senior des évaluations, Groupe des évaluations-pays et des relations régionales, OED.
- ▶ Les administrateurs et le personnel de la Banque peuvent se procurer les *Précis* auprès de l'Unité de documentation interne et des centres d'information régionaux, et le public auprès de l'InfoShop de la Banque mondiale. Pour obtenir gratuitement un *Précis*, veuillez contacter le bureau d'assistance de l'OED, par courrier électronique à l'adresse suivante : eline@worldbank.org ou par téléphone au 1-202/458-4497

Précis

Chef, Partenariats et gestion des connaissances : *Oswaldo Feinstein* •
 Rédactrice en chef : *Elizabeth Campbell-Pagé*
 • Rédactrice : *Caroline McEuen*
 • Diffusion : *Juicy Qureishi-Huq*

DÉNI DE RESPONSABILITÉ : Les *Précis* de l'OED sont publiés par le Service de vulgarisation et de diffusion, Groupe Partenariats et gestion des connaissances, Département de l'Évaluation des opérations de la Banque mondiale. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des services et des rédacteurs du Département de l'évaluation des opérations et ne doivent en aucun cas être attribuées à la Banque mondiale, à ses institutions affiliées ou à ses administrateurs.

Précis also available in English

Précis en español también disponible

@ <http://www.worldbank.org/html/oed>